

Budget participatif d'Amboise - 2024



Vous avez une idée pour Amboise ? Proposez-la ! La municipalité d'Amboise valorise les projets des Amboisiens et alloue un budget de 50 000 €.

Vous pouvez déposer vos projets jusqu'au 2 novembre 2024. Le principe est le suivant : les citoyens et citoyennes soumettent leurs idées de projets du 2 septembre au 2 novembre 2024 et la mairie évalue leur faisabilité technique, juridique et financière. S'ils sont réalisables, les projets sont soumis au vote de la population. Les projets qui obtiennent le plus de votes seront réalisés.

CONTACT

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr